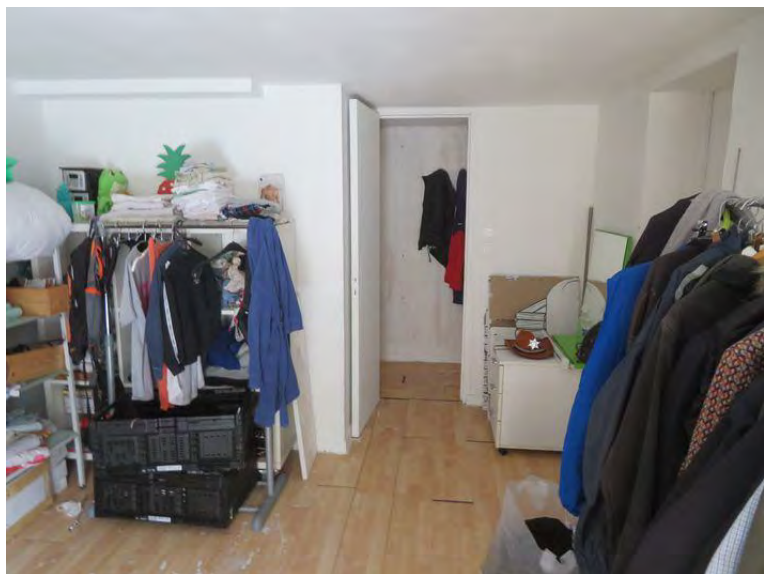




3)CHAMBRE N°4 :

Elle se trouve en bas de l'escalier à l'extrémité du petit couloir.

Il existe quatre prises de courant, une porte panneau et une sans béquille double qui communique avec la chambre N°3.

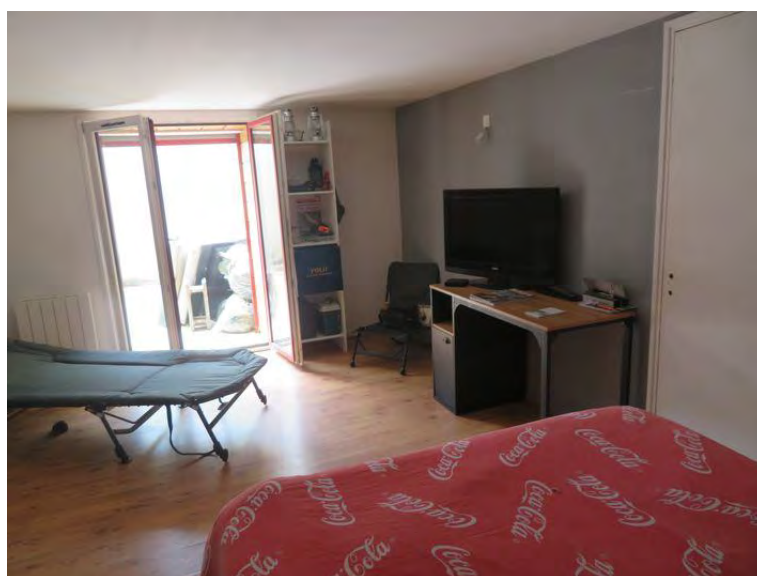
Le sol est recouvert d'un parquet flottant à l'état d'usage.

Les murs sont peints.

Je constate la présence du même type de radiateur que dans la pièce précédente.

L'éclairage naturel est assuré par une porte fenêtre donnant sur la terrasse.

Il existe un bardage bois noirci.





4) TERRASSE :

Les deux chambres donnent sur une terrasse qui n'est accessible que par ces pièces puisqu'elle est vraiment au niveau du sous-sol.

Le sol est carrelé.

Les murs sont crépis.

En partie haute se trouvent des murs avec chapeaux surmontés d'un grillage pour éviter de chuter dans cette cour en étant dans le jardin de la maison.







EXTERIEURS :

Il existe une terrasse donnant côté rue en béton désactivé avec entourage en pavés autobloquants.

Un portail deux vantaux métalliques.

Un mur de clôture enduit.

La terrasse extérieure de la maison est également carrelée, elle est accessible par la partie véranda aménagée, par le salon et la porte d'entrée.

Il existe un mur séparatif partiel avec le terrain arrière en gazon, puis un grillage du côté gauche du voisin.

Côté droit se trouve une clôture avec grillage et un grillage au-dessus de la cour du sous-sol sur les chapeaux de mur comme indiqué précédemment.

Un mur arrière enduit qui donne sur un terrain non construit pour le moment.



















BATIMENT ANNEXE GARAGE :

1)GARAGE :

Celui-ci est en parpaings avec toit en panneaux sandwich.

Les murs sont en partie recouverts de placoplatre.

Le sol est constitué d'une dalle béton.

Il existe un châssis fixe avec verre granité.

Dans ce garage se trouve une partie atelier qui est accessible par une porte en PVC, vitrée.

2)ATELIER :

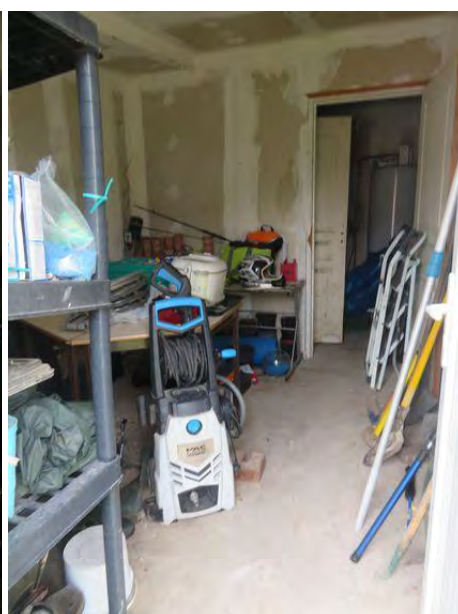
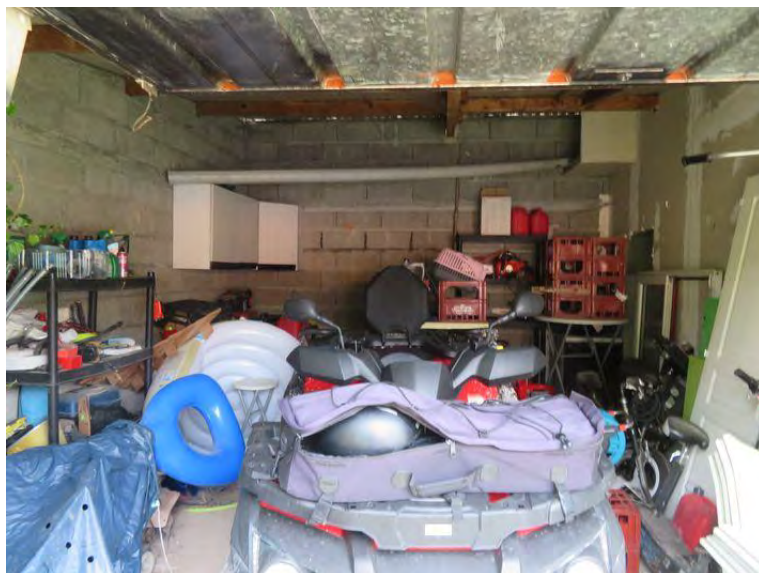
Le sol est constitué d'une dalle béton.

Les murs sont en placoplatre avec bandes, non peints.

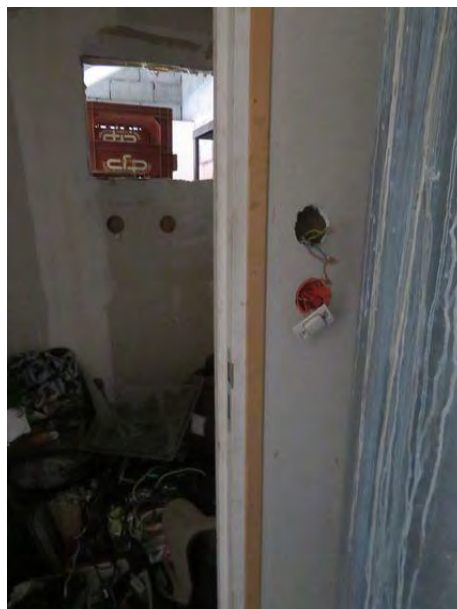
Une porte donne accès à une partie comprenant le chauffe-eau de la maison.

Il existe deux réduits avec également murs recouverts de placoplatre avec bandes et une découpe sur le mur du garage.









PETIT CHALET :

Il s'agit d'un petit chalet en bois qui d'ailleurs n'apparaît pas sur le plan cadastral, couvert en tuiles mécaniques, structures bois, et dalle béton.



MAISON DES ANNEES 1930 :

Cette maison est perpendiculaire à la rue.

On y accède du côté latéral droit par un auvent en angle avec tôles translucides.

Une porte fenêtre en aluminium et double vitrage donne sur la première partie qui correspond à une cuisine.

- A)CUISINE :

Le plafond est en lambris bois et peints.

Les murs sont recouverts de lambris peints en bois, il existe également une peinture.

Le sol est constitué d'un parquet flottant.

Il existe un radiateur métallique de chauffage central au gaz, un coin cuisine avec trois portes hautes, trois portes basses, trois tiroirs, un évier inox avec robinet mitigeur, et une plaque quatre feux gaz.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre en PVC deux battants et double vitrage.

Il existe sept prises électriques et une prise téléphone.

- B)CHAMBRE :

On y accède sans porte.

Le plafond est peint, il existe un point lumineux.

Les murs sont peints.

Le sol est constitué d'un parquet flottant.

Il existe un radiateur métallique, deux prises électriques.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre en PVC avec deux volets pliants.

- C)SALLE D'EAU :

Absence de porte également.

Les murs sont recouverts de placoplatre peint et de faïence.

Le plafond est recouvert de placoplatre peint.

Le sol est carrelé.

Il existe un placard mural.

Il existe une chaudière au gaz de marque VIESSMANN, un placard mural avec disjoncteur, et un WC séparé fermé par une porte.

Il existe un point lumineux au plafond.

Les murs sont carrelés comme dans la salle d'eau et les murs sont peints comme le plafond.

Il existe dans la salle d'eau un lavabo à colonne avec robinet mitigeur, une prise électrique, et un radiateur métallique de chauffage central.

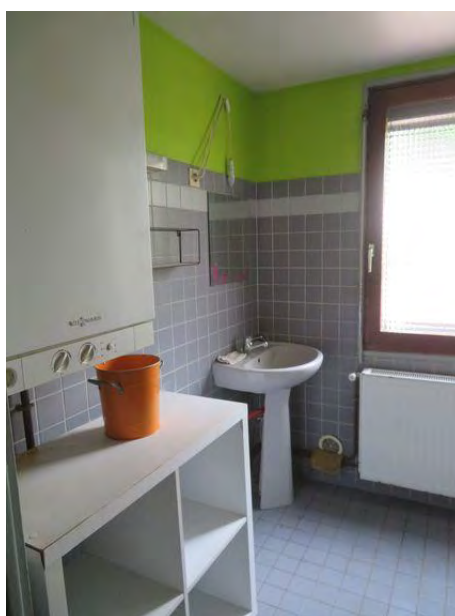
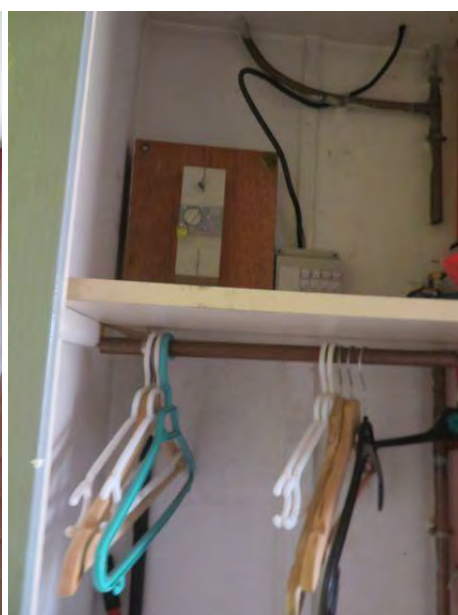
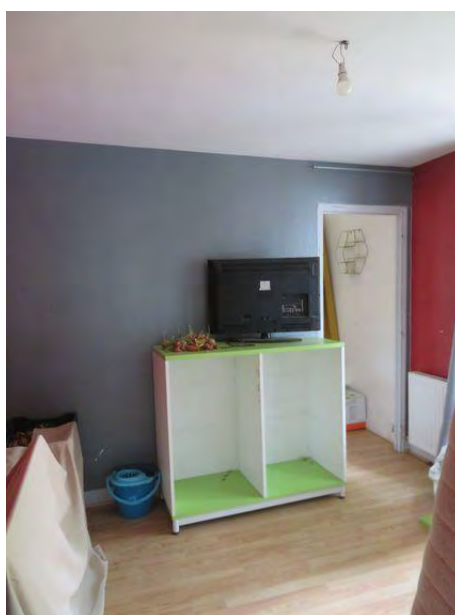
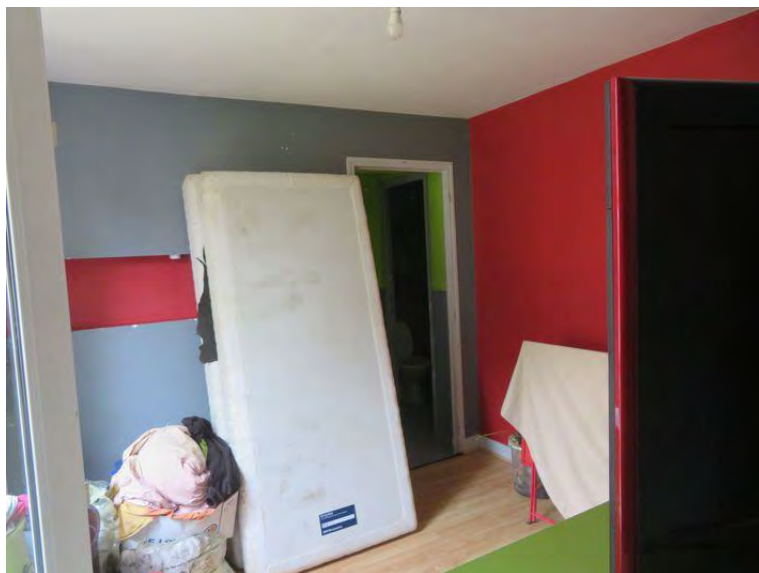
L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre en bois avec verre cathédrale en double vitrage, protégée par un volet roulant avec béquille de manœuvre.

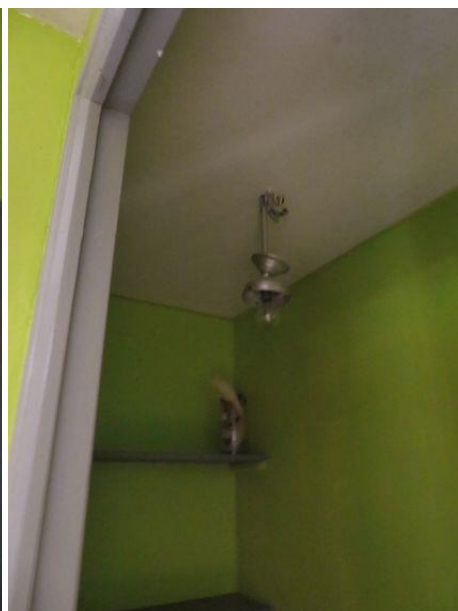
Il existe une cabine de douche carrelée avec mitigeur, absence de douchette, porte coulissante avec trois panneaux en plexiglass.













VUE DE LA MAISON ANNEES 1930 SUR LA MAISON BARDAGE BOIS



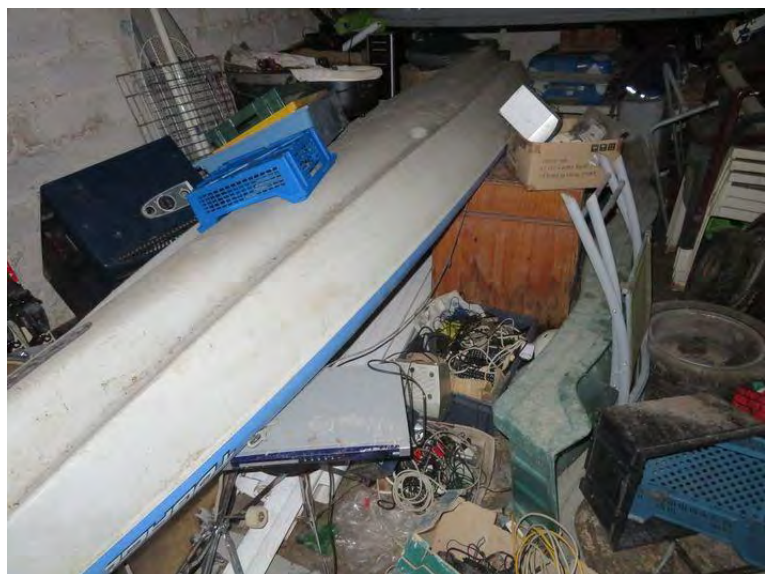
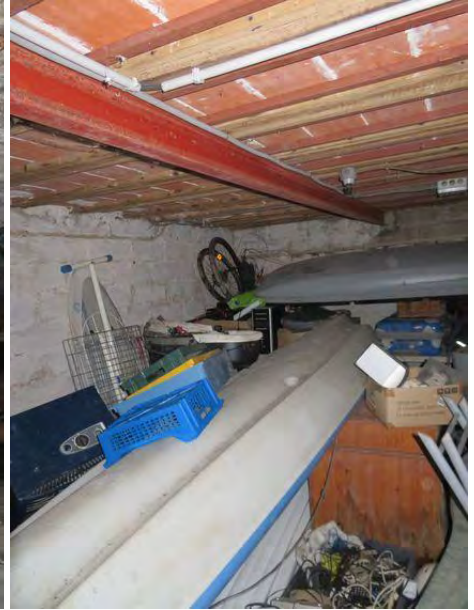
■

Un muret séparatif avec le terrain entoure cette maison.

Je constate que la toiture est en shingle pour une partie c'est-à-dire comme indiqué précédemment au niveau de la partie cuisine et au niveau également de la descente de cave. Le restant de la toiture est en tuiles mécaniques.

Je constate qu'une porte donne accès sur le côté latéral à la partie **cave** dont l'escalier est en béton.

J'effectue un certain nombre de clichés photographiques parce que celle-ci est particulièrement encombrée.





MAISON ANNEES 1930





A 16 heures 00 j'ai quitté les lieux accompagné du diagnostiqueur.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal descriptif auquel j'ai annexé les clichés photographiques pris par mes soins lors des constatations ; le tout pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : QUATRE CENT CINQUANTE CINQ EUROS ET VINGT CENTIMES



Coût détaillé (en euros) :

Art A 444 : 221.36

Art A 444-18 : 150.30

SCT : 7.67

HT : 379.33

TVA 20% : 75.87

TTC : 455.20